



FICHE MISSION

Année universitaire
2010-2011

RESPONSABLE E-LEARNING

Montant maximum de la
PRP : 36 hTD

Dans le cadre de l'offre d'enseignement à distance, parmi les projets de l'ENSAIT au cours des années à venir, la mise en œuvre de l'enseignement numérique est un objectif important.

En collaboration avec le Directeur de la Formation, le Responsable de la mise en place et du suivi du e-learning s'attachera à permettre l'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans le panel des formations offertes par l'ENSAIT.

Il aura en charge de mettre en place une véritable offre de formation supérieure, diplômante ou qualifiante, ouverte à distance et supporté par la mise en place d'un tutorat synchrone et asynchrone.

Il s'agit notamment, et dans un premier temps, de travailler dans deux directions :

- la mise en ligne de supports de cours, (*pour les nouveaux enseignants au besoin*)
- l'offre d'un module e-learning sur les textiles intelligents.

Il peut être mis fin à la fonction du Responsable de la mise en place et du suivi du e-learning par perte de qualité d'enseignant, par démission ou par décision du Directeur de l'ENSAIT après avis du Directeur de la Formation.

Le responsable de la mise en place et du suivi du e-learning s'engage à remettre chaque année un rapport d'une page maximum retraçant sommairement les actions menées au titre de l'année universitaire.

Nom Prénom :

Grade :

Date et Signature